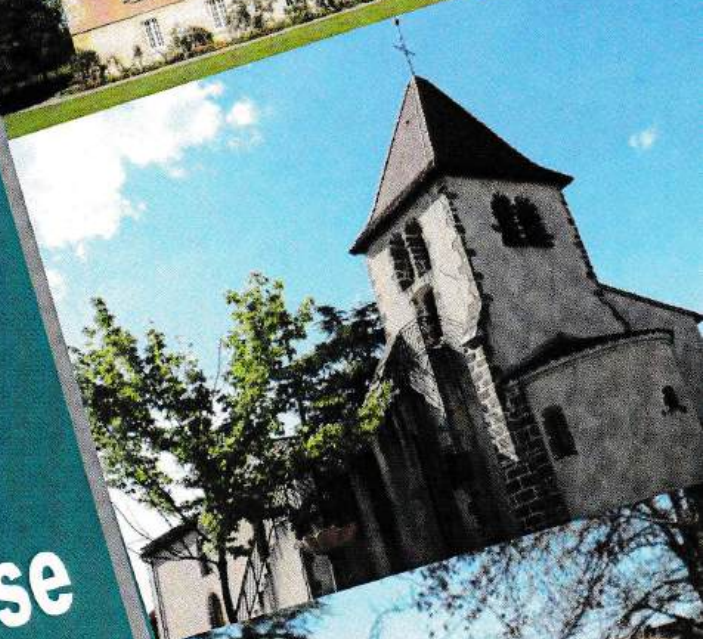


2019

Saint-Forgeux-Lespinasse



BULLETIN MUNICIPAL



MOT DU MAIRE



Comme chaque début d'année nous sommes heureux de vous faire parvenir ce bulletin municipal retraçant les faits marquants de l'exercice écoulé.

Début juin l'Inspection académique nous a fait part de son intention de supprimer une classe pour la rentrée de septembre. Aucune dérogation ne s'avérait possible puisque l'effectif de cinquante-quatre élèves imposait ce passage à deux classes.

Cruelle désillusion après la réhabilitation et l'extension de notre groupe scolaire en 2015...

Nous avons accueilli notre nouvelle directrice Emilie LAUTRIC en remplacement de Solène BUCHY et recruté, à la charge de la commune faute de contrat aidé, Séverine MICHAUD qui complète l'effectif avec Pascale MOUSSIERE.

Ainsi cantine, garderie, entretien des bâtiments et aide aux enseignantes sont assurés.

Nous regrettons le départ du docteur Kamel LOUNIS qui vient de quitter notre village fin décembre pour rejoindre la maison médicale de La Pacaudière.

Départ également de notre secrétaire de mairie Cécile SEIGNOL au 30 novembre pour la mairie de St Priest-la-Prugne lui permettant ainsi de se rapprocher de son domicile de St Just-en-Chevalet.

Nous garderons en mémoire ses compétences professionnelles, sa bonne humeur, sa disponibilité au service des administrés et lui souhaitons bonne adaptation dans son nouveau poste.

Bienvenue à Lindia THÉBYNE, maman de deux enfants et habitant Le Coteau qui lui succède. Elle n'a eu que quelques jours avec Cécile pour appréhender les différentes facettes de ce secrétariat qui exige beaucoup de polyvalence.

Au cours de cette année nous avons réalisé d'importants travaux de voirie et remis en état le dispositif électrique du clocher.

En ce début 2020 s'effectuera le recensement de la population du 18 janvier au 17 février. Nous vous demandons de réserver le meilleur accueil à Marie-Hélène CHORGNON, agent recenseur chargé de ce travail.

Au terme de mon ultime mandat je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal, CCAS, associations, enseignants et personnel communal qui ont contribué et participé à mes côtés à la bonne gestion de la commune.

Je souhaite bien entendu pleine réussite à la nouvelle équipe qui va se mettre en place au printemps prochain pour poursuivre le développement de notre village.

J'espère que vous prendrez plaisir à la lecture de ce bulletin et vous présente, au nom de la Municipalité, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Jean-Paul BERGER

REALISATIONS 2019

● Installation de caméras au city-stade	3 195,00 € TTC
● Remplacement du coffret électrique du clocher	1 447,00 € TTC
● Travaux de voirie	63 545,00 € TTC
● Changement de chaudière appartement locatif	2 978,00 € TTC

DEMARCHES ADMINISTRATIVES



RECENSEMENT MILITAIRE

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Où et quand se faire recenser :

- Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur mon.service-public.fr (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger. Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ième anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. Pour plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24



ELECTIONS MUNICIPALES

Les dates des prochaines municipales sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 pour le second tour. Ces dates ont été annoncées par le ministère de l'Intérieur le 16 juillet 2019. Si vous ne pouvez pas vous déplacer à votre bureau de vote le jour des élections, vous avez la possibilité de voter par procuration :

Pour plus d'informations : www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- Si vous avez atteint l'âge de 18 ans, ou si vous avez emménagé dans notre commune au cours de l'année, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Vous devez vous inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante. Vous pouvez également effectuer cette démarche sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47



CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

Pour plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358



PASSEPORT

Les passeports biométriques comportent dorénavant des données biométriques : les photos et les empreintes digitales.

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée de stations d'enregistrement, avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Pour notre secteur, vous pouvez déposer un dossier de demande quel que soit votre lieu de domicile, auprès des mairies de Renaison, Riorges, Roanne, Charlieu et Le Coteau.

Pour plus d'informations : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360

**PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES :****LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION****« STOP CAMBRIOLAGES »**

Malgré le démantèlement d'équipes de cambrioleurs récemment qui sévissaient sur le département, le groupement de gendarmerie de la Loire connaît depuis quelques semaines une recrudescence des cambriolages de résidences. Voici quelques conseils élémentaires de prévention renouvelés pour essayer de se prémunir contre cette délinquance d'appropriation :

- verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée. Ne cachez pas vos clefs en extérieur
- évitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation
- équipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement
- signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »)
- soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe
- ayez le réflexe de composez le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même
- ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

GENDARMERIE DE RENAISON : LE 17 OU 04.77.64.40.52

**RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Le recensement de la population de la commune, organisé par l'INSEE, se déroulera courant janvier 2020. Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. Se faire recenser est un geste civique, utile à tous et obligatoire, avec la garantie de la confidentialité de vos informations personnelles.

La mairie de Saint-Forgeux-Lespinasse a nommé une personne pour assurer cette opération : l'agent recenseur sera Mme Marie-Hélène CHORGNON.

L'agent recenseur, muni de sa carte officielle, se présentera à votre domicile pour vous remettre vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, elle vous remettra les questionnaires papier à remplir qu'elle viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

Retrouvez plus d'informations concernant le recensement sur : www.le-recensement-et-moi.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE - Secrétaire : Lindia THÉBYNE

1, Place de Verdun – 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse

Email: mairie.st-forgeux@wanadoo.fr - Site : www.saint-forgeux-lespinasse.fr

Heures d'ouverture au public :

lundi, mardi, jeudi : de 14 h 00 à 17 h 00 – vendredi : de 8 h 00 à 13 h 00

Permanence du Maire : le samedi de 11 h 00 à 12 h 00

☎ 04.77.65.60.64

Fax 04.77.87.58.48

ÉCOLE

☎ 04.77.65.64.12

Directrice : Emilie LAUTRIC - **Institutrice** : Isabelle SOLER - **ATSEM** : Anita CALLIGARO-DADOLLE

PAROISSE : Ste Madeleine – 64 Place de la Barrière – 42370 Rénaison

☎ 04.77.64.40.11

GENDARMERIE :

Route de Vivans – 42310 La Pacaudière

295 Rue de l'Annexe – 42370 Rénaison



☎ 04.77.64.30.06

☎ 04.77.64.40.52

POMPIERS : Route de Chenay le Châtel – 42310 La Pacaudière



☎ 04.77.64.16.53

AIDE MÉDICALE URGENTE / SAMU



CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES – Trésorerie de Renaison

152 Rue de Gruyères – 42370 Renaison

☎ 04.77.64.41.58

Les mardis et mercredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 00 - Les jeudis matins de 8 h 30 à 12 h 30

ROANNAISE DE L'EAU (a/c du 1^{er} janvier 2020) *Plus de précisions en page 20*

☎ 04 77 68 54 31

63 rue Jean Jaurès 42300 Roanne site : www.roannaise-de-leau.fr

Du lundi au jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 00 Le vendredi : 9 h 00 – 16 h 00 sans interruption

Urgence eau ☎ 06 07 49 29 06

Urgence assainissement ☎ 06 18 54 13 15

EDF : Service Dépannage

☎ 08.10.33.31.42

GDF – Urgence Sécurité Gaz : appeler GRDF

☎ 08.00.47.33.33

ASSISTANTE SOCIALE : Secrétariat au Conseil Général : **Mme MATRAT**

☎ 04.77.23.24.90

Permanence en Mairie de la Pacaudière : les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00

Permanence en Mairie de St Martin d'Estreaux : les jeudis matins sur RDV

Maison Loire Autonomie (personnes âgées, handicapées)

☎ 04.26.24.52.00 / 04.77.49.91.91

BIBLIOTHEQUE : 36 Place de Verdun – Saint- Forgeux-Lespinnasse

Jours et heures d'ouverture : mardi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 10 h 00 à 12 h 00

CORRESPONDANTS JOURNAUX:

Le Pays Roannais / Paysans de la Loire : Marie-Hélène CHORGNON

☎ 04.77.65.97.62

Email : mariehelenechorgnon@gmail.com

☎ 06.27.05.29.62

La Tribune / Le Progrès : Benoît DARCO

☎ 04.77.65.68.18

Email : darcqbenoit@orange.fr

☎ 06.60.78.16.17

Agence de Roanne : La Tribune / Le Progrès

☎ 04.77.71.81.99

DÉCHETTERIE : Route de la Gare - 42310 La Pacaudière

☎ et fax : 04.77.62.68.30

Heures d'ouverture au public :

lundi : 14 h 00 à 18 h 00 – du mardi au samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

ASSOCIATION JEUNESSE ET SPORT

Route de la Gare – Les Minières – 42310 Le Crozet

☎ 04.77.63.91.88

Directrice : Julie BURNIER – Email : ajslecrozet@yahoo.fr

☎ 06.95.82.23.85

Centre de Loisirs : les mercredis de 12 h 00 à 18 h 00 (Magalie MUZELLE)

☎ 07.82.35.18.87

OFFICE DE TOURISME ROANNAIS AGGLOMÉRATION

MAISON DU TOURISME – 8 Place Maréchal de Lattre de Tassigny

☎ 04.77.71.51.77

Email: ot@leroannais.com

RÉSEAU CAP2S

(Coordination et d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social)

141, Rue du 8 Mai 1945 – 42153 Riorges

☎ 04.77.72.18.51

Email : accueil1@cap2s.org

Le réseau CAP2S offre un large panel de services autour de sa mission principale : coordination des acteurs impliqués dans des situations complexes de personnes présentant toute maladie chronique et de tout âge.

Dans tous les cas le Réseau CAP2S saura vous orienter vers l'interlocuteur le plus adapté à votre situation.

ASSOCIATIONS CANTONALES / SERVICES DE PROXIMITÉ

**ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

☎ 04.77.64.14.17

Maison Notre Dame – 8 Route de Paris – 42310 La Pacaudière

Horaires d'ouverture :

lundi et vendredi : 8 h 30 – 12 h 30

mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 00 – 18 h 00

mercredi : Fermé Email : accueil.famillesrurales@orange.frSite : www.famillesrurales.org/lapacaudiere**SERVICES PROPOSÉS PAR L'A.F.R.**● **TRANSPORT SOLIDAIRE**

☎ 04.77.64.14.17

Service Transports/Solidarité qui s'adresse à toute la population du canton qui rencontrerait des difficultés dans ses déplacements.

Pour aller à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses ou rendre visite à de la famille ou des amis...

Un coup de téléphone et c'est parti ! Une équipe de bénévoles est à votre disposition.

● **PORTAGE DES REPAS**

☎ 04.77.64.14.17

Ce service fonctionne toute l'année 7 jours sur 7 y compris les jours fériés.

Deux formules sont possibles : en partenariat avec le boucher/traiteur local : Monsieur CHEVALIER ou Coralys de Briennon. Tarifs et explication sur demande

● **LUDOTHÈQUE "LA RONDE DES JEUX"**

☎ 04.77.64.14.17

Pour le prêt et le jeu sur place : le mercredi de 14 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 00.

Location de jeux, animations : tarifs sur demande

● **HALTE – GARDERIE "LES PITCHOUNS"**

☎ 04.77.64.35.57

Route de Vivans – 42310 La Pacaudière - Email : pole.petite.enfance@orange.fr

La Halte-Garderie "Les Pitchouns" est ouverte les lundis, mardis, jeudis de 8 h 30 à 17 h 30

Lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans. Dans un environnement adapté à leur âge et à travers diverses activités ou ils évoluent à leur rythme.

● **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)**

Permanences sur rendez-vous :

Email : ramcccr@wanadoo.fr

● La Pacaudière : vendredi de 13 h 30 à 17 h 45

☎ 04.77.64.35.57

● St Germain-Lespinasse : lundi de 13 h 30 à 18 h 00 – jeudi : 13 h 30 à 19 h 00

☎ 04.77.64.50.93

● **RELAIS ÉCOUTE FAMILLES**

☎ 06.30.47.17.96

Nouveau service mis en place depuis avril 2019 avec l'AFR d'Ambierle

Echange, sur rendez-vous, avec un professionnel de l'écoute, psychologue, qui se propose d'aider les personnes face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Il s'adresse aux adultes, parents, enfants, grands-parents, éducateurs...

En parler avec un professionnel de l'écoute, en toute confidentialité, peut aider à dénouer les situations ou éviter qu'elles ne s'aggravent.

● **ACTIVITÉS POUR TOUS**

Peinture, Encadrement et Cartonnage, Sophrologie, Danse, Gym Form'Détente, Pilates, Gym douce, Yoga, Judo, Sports dansés et cours de dessin/aquarelle.

● **AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

● **UN POINT INFORMATIQUE** : un ordinateur connecté à Internet est à votre disposition aux horaires d'ouverture du Relais Familles Rurales. Vérifier sa boîte Email, faire des recherches sur Internet ou des démarches en ligne....

● **UN POINT PHOTOCOPIE – IMPRIMANTE** : un document à imprimer, des photocopies à faire...

● **UN ESPACE DOCUMENTAIRE** : journaux, magazines, dépliants et documentations sur des thèmes aussi variés que la consommation, les administrations (CAF, CPAM...) l'emploi et la formation, l'environnement et le développement durable, la vie et les animations locales.

MAISON DES SERVICES ADMR – AIDE A LA PERSONNE

☎ 04.77.64.36.62

Association ADMR du canton de La Pacaudière
 17 Route de Lyon – 42310 La Pacaudière
 Email : cfrisot@fed42.admr.org
 Plus de précisions en page 19

COMMERÇANTS

- **Restaurant / Bar L'Assiette Roannaise** – Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99
 Email : assietteroannaise@sfr.fr – Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr
- **Boulangerie – Pâtisserie** : Dimitri BARDOU ☎ 04.77.65.45.60 / 04.77.66.83.22
- **Fromages de Biossy** : GAEC de Bécajat ☎ 06.32.33.85.89
 Email : lysiane.millet@orange.fr
- **Ventes de viande** : La Ferme des Charolaises ☎ 04.77.65.95.40 – 06.76.30.57.07
 Email : sebastien.berard@wanadoo.fr - Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr
- **Salon de coiffure** : Marlène VIAL ☎ 04.77.65.61.20
- **Coiffure à domicile** : Honorine ESCOFFIER ☎ 06.17.52.57.46

GITES

- **Gîte** : Christiane BURNOT ☎ 04.77.65.66.48 – 06.09.44.47.51
- **Gîte** : L'Assiette Roannais – Christophe et Carole GUILLON ☎ 04.77.65.65.99
 Email : assietteroannaise@sfr.fr – Site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr/-Le-Gite-.html
- **Gîte** : La Ferme des Charolaises – Sébastien & Patricia BERARD ☎ 04.77.65.95.40 - 06.76.30.57.07
 Email : sebastien.berard@wanadoo.fr - Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr

ENTREPRISES / ARTISANS

- **L'Instant Couture** : Marie-Claude DUVERGER ☎ 04.77.65.98.56
- **Sellerie Auto/Moto** : Loïc CHERBUT ☎ 06.20.62.02.42
 Email : cherbutloic@gmail.com
- **Peintre / Décorateur** : Stéphane MOUILLER ☎ 06.78.96.37.42
 Email : stephamou@yahoo.fr - Site : https://sites.google.com/site/stephanemouillertrompesloeil
- **Entreprise de spectacles** : MIDANE Spectacles / Janine LEFAURE ☎ 04.77.65.64.75
 Email : midanespectacles@wanadoo.fr - Site : www.midane-spectacles.com
- **Garage Plein-Air Auto** : Ets CHARRET ☎ 04.77.65.67.22
- **Electricité** : Arnaud BARDON ☎ 04.77.65.98.27
- **Plomberie, Chauffage, Sanitaire** : Bruno MEUNIER ☎ 04.77.65.64.74
 Email : bruno-meunier-24@hotmail.fr
- **Chauffage, Plomberie, Sanitaire, Frigoriste** : EURL MARQUET ☎ 09.81.88.04.66
- **Maçonnerie / Rénovation** : Fabien ESCOFFIER ☎ 06.88.34.76.48
 Email : escoffierfabien85@gmail.com
- **Travaux publics – Terrassements** : Thierry BERGER ☎ 04.77.65.68.91
 Email : bergerthierry@wanadoo.fr
- **Travaux publics et agricoles** : Romain MEUNIER ☎ 06.87.14.24.26
 Email : romain-meunier@orange.fr
- **Transports / Travaux publics / Location** : Ets VERNASSIERE ☎ 04.77.71.48.65
- **Commerce de bestiaux** : Éric MIVIÈRE ☎ 04.77.65.64.42 - 06.07.56.53.08
 Email : eric.miviere@wanadoo.fr

ETAT-CIVIL 2019

● **NAISSANCES 12/2018 - 12/2019**

- Le 19 décembre 2018 : Eloïse FAUCHON ● Fille de Jonathan FAUCHON et Elodie GROUILLER
- Le 12 janvier : Célio MOURIER ● Fils de Jonathan MOURIER et Océane CORNELOUP
- Le 14 mars : Jules DOLLÉ
 Corentin DOLLÉ
 Arthur DOLLÉ ● Fils de Alexandre DOLLÉ et Virginie LAURENT
- Le 28 mars : Rose GACON ● Fille de Joseph GACON et Marie-Caroline CUISSET
- Le 17 août : Jared ANZILEME ● Fils de Hamidoune ANZILEME et Stamadati SAÏD
- Le 12 septembre : Célestine CRAPANNE ● Fille de Hervé CRAPANNE et Laurence JOSSERAND
- Le 3 octobre : Lennon BECOUZE ● Fils de Damien BECOUZE et Sabrina DUMOULIN
- Le 12 octobre : Romy PROT ● Fille de Guillaume PROT et Audrey GRANGEVERSANNE
- Le 1^{er} décembre : Lexia IFFLY ● Fille de Jonathan IFFLY et de Marine ROSA

● **MARIAGES**

- Le 6 juillet : Cédric GOUILLOUD et Christelle VIOSSANGE
- Le 14 septembre : Georges VITTON et Sylvie VACCA

● **DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS**

- Le 21 janvier : Noël DAUBARD à l'âge de 91 ans
- Le 13 février : Claude GUILLON à l'âge de 68 ans
- Le 4 juin : Michelle CHOUVELON épouse BOYER à l'âge de 70 ans
- Le 28 juin : Claude SCELLERS à l'âge de 87 ans
- Le 12 juillet : Jean-Luc CHEVALIER à l'âge de 62 ans
- Le 6 août : Suzanne MARGOTTON veuve LACOUR à l'âge de 94 ans
- Le 22 septembre : Renée DUPERRET veuve ALLIOT à l'âge de 92 ans



VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

COMITE DES FÊTES

Cette année, le comité des fêtes a reconduit ses manifestations habituelles.



- dimanche 6 janvier : assemblée générale, un nouveau membre Hubert BERNAT est venu renforcer l'équipe.
- dimanche 3 février : concours de belote 40 doublettes inscrites.
- samedi 23 mars : repas dansant avec au menu estouffade de bœuf sauce provençale préparée par le traiteur M. CHEVALIER de La Pacaudière. L'animation était assurée par la sono de Franck DRIGEART.
- dimanche 23 juin : tournée des brioches, les habitants de la commune ont apprécié les brioches de la boulangerie du village.
- samedi 24 août : bœuf inter-sociétés, l'organisation a été assurée conjointement par trois associations : le comité des fêtes, la FNACA et les classes en 9. Nouveauté de cette année : une entrecôte avec frites était au menu.
- du 13 au 15 septembre s'est déroulée la fête patronale :
 - vendredi 13 en soirée : concours de belote qui a rassemblé 32 doublettes,
 - samedi 14 : traditionnelle soupe aux choux animée par l'orchestre de Gilles PICHARD,
 - dimanche 15 matin : brocante,
 - dimanche 15 après-midi : spectacle musical du groupe *Macadam Musique* de Neulise. La météo exceptionnelle a permis de maintenir cette très belle animation musicale en plein air à notre plus grande joie,

Le comité des fêtes loue aux habitants des tables, bancs et chaises à un tarif anecdotique :
 - 2.00 € la table pour un week-end, - 1,50 € le banc, - 1.50 € les 4 chaises



- samedi 7 décembre : mise en place du sapin sur la place du village,
- dimanche 8 décembre : thé dansant avec l'orchestre de Gilles PICHARD.

Je remercie les membres du comité des fêtes, leurs conjoints et enfants, ainsi que les bénévoles qui nous ont aidés pour la fête patronale.

Si vous désirez vous investir pour animer le village, l'équipe du comité des fêtes vous accueillera avec plaisir.

Christian PROST
 Président du Comité des Fêtes
 Email : christian.prost42@orange.fr





FNACA



(Photo N. CHEVENIER)

C'est à l'occasion de la traditionnelle galette des Rois, que la FNACA de Saint-Forgeux-Lespinnasse a accueilli, puis récompensé ses adhérents.

Dans un premier temps, quatre nouveaux arrivants : Jean SOUCHON, Joseph BOCCAFOLI, Jean-Claude BONNIN et Marthe BENOIT ont été accueillis.

Le Comité honora ensuite l'activité de trois de ses membres en demandant au secrétariat départemental de leur remettre un diplôme d'honneur pour leurs activités.

Serge NAVARRO, président de l'UFAC du Roannais et adhérent de la FNACA Loire leur a remis ce diplôme. Les heureux récipiendaires sont :

- Paul BRIVET, trésorier et adhérent au comité depuis sa création en 1977,
- Gérard CHEVENIER, secrétaire et adhérent depuis 1982,
- Henri ROYER, adhérent depuis 1979.

Encore un grand merci à tous. Les 42 participants à cette manifestation ont terminé la soirée autour du verre de l'amitié.

Le 2 mars, les comités FNACA du Roannais étaient invités par celui de Saint-Forgeux-Lespinnasse à participer à la messe en souvenir de leurs camarades disparus, dont deux enfants de La Pacaudière et trois camarades décédés en 2018, dont le président Fano fondateur du comité. A cette occasion, 26 porte-drapeaux étaient présents.

Le Père BARITEL, dans son homélie, rappela l'importance du soutien apporté par les comités lors du décès de l'un des leurs. Puis le trésorier, Paul BRIVET, remercia la nombreuse assistance, le prêtre ainsi que l'équipe liturgique qui a œuvré à la bonne réussite de cette cérémonie.

Pour terminer, le verre de l'amitié offert à tous les participants permit de se retrouver dans une ambiance chaleureuse et amicale.

(Photo N. CHEVENIER)



(Photo N. CHEVENIER)

Le 21 juin départ matinal pour les 62 participants au voyage de la FNACA.

Programme chargé, cinq journées bien occupées à la découverte des Hautes Pyrénées.

La visite des grands sites était au programme : la route des cols du Tourmalet, d'Aspin, du Peyresourde et bien évidemment l'un des plus grands sites : Le Pic du Midi.

Une journée également passée à la découverte des Pyrénées espagnoles. Bien sûr visite de St Bertrand de Comminges, un des sites les plus connus, sans oublier le déjeuner gastronomique avec spectacle chez Jeannot (aubergiste conteur). Encore une fois, ambiance, soleil et bonne humeur étaient réunis pour effectuer ce beau voyage.



(Photo N. CHEVENIER)

Le 16 juillet, c'est par une belle journée estivale que les adhérents de la FNACA et leurs conjoints se sont retrouvés à l'Auberge de la Borde pour déguster les grenouilles.

Un moment de détente très apprécié qui fut aussi l'occasion de fêter les 80 ans de Camille, Monique, Maurice, Gérard, Jean, Léon, Paul et Henri en leur souhaitant à tous de passer encore de bons moments au sein du comité.



LE CLUB DES MARCHEURS



Le groupe des marcheurs a débuté la saison 2018/2019 la première semaine de septembre 2018 cela dans le but de découvrir ensemble de nouveaux circuits (ou déjà empruntés) mais toujours dans la bonne humeur.

Le premier mercredi de janvier après une petite marche ils se retrouvèrent à la salle des fêtes pour déguster la traditionnelle galette des rois, un moment sympathique pour tous ces sportifs....

Pour terminer la saison, c'est à l'auberge de la Borde que le groupe de marcheurs a clôturé la saison. La journée a commencé par une marche pour certains, une petite balade pour les moins courageux, mais tous se sont retrouvés pour partager le repas et se donner rendez-vous début septembre pour reprendre leur activité.



(Photos N. CHEVENIER)

● REPAS DU CCAS

Le dimanche 3 novembre se déroulait le repas annuel offert par le CCAS et servi par les membres du Comité des Fêtes. 48 convives étaient présents. Un succulent repas leur a été servi.

Une journée festive très appréciée où régnait la bonne humeur en présence de notre Maire et du premier Adjoint.



(Photo N. CHEVENIER)

● FETES DES VOISINS

Les voisins du " Faîte du Bourg " et des " Etangs " n'ayant pu tous se rassembler l'été, ont décidé de passer ce moment privilégié début janvier afin de commencer l'année en faisant une petite fête.

C'est dans la salle du bourg qu'une trentaine de riverains accompagnés de leurs enfants ont dégusté une raclette et au dessert ce fut le tirage des rois, à la joie de tous.



(Photo N. CHEVENIER)



BIBLIOTHEQUE

Cette année, nous avons organisé une animation "un petit tour en forêt" avec pour les plus petits des histoires en raconte-tapis ou Kamishibai, pour les adultes une discussion autour de la forêt de Lespinasse avec la présence de M. MOTARD, technicien de l'ONF et la mise à disposition des lecteurs de nombreux ouvrages sur le thème de la forêt.

Même si cette animation n'a pas rencontré le succès espéré, la rencontre avec M. MOTARD a été très enrichissante et très appréciée par le public présent. Pour compléter l'animation, il nous propose de réaliser au printemps une sortie en forêt pour "le réveil de la nature".



(Photo L.BERGER)

Si cette journée se concrétise, nous donnerons les informations nécessaires pour y participer.

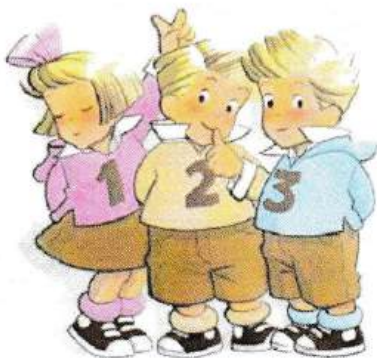
Nous rappelons que l'inscription et le prêt d'ouvrage restent entièrement gratuits pour petits et grands et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Nous restons disponibles pour vous aider à faire votre choix dans nos rayons ou pour réserver une demande particulière auprès de la médiathèque départementale de Neulise.

Si des personnes sont intéressées pour aider aux permanences ou lors des choix d'ouvrages à Neulise, c'est avec plaisir que nous les accueillerons au sein de l'équipe.

Jocelyne MALBRUNOT

Rappel horaires d'ouverture : Le mardi de 15 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00



Bel et rare évènement : des triplés dans la commune

Un, deux et trois...

Le 14 mars 2019, la plus belle des aventures a commencé pour notre commune et pour Virginie et Laurent. Ce sont de ravissants triplés, trois petits chérubins en pleine forme : Arthur, Corentin et Jules qui sont venus embellir et égayer notre village.... Ils se portent à merveille. Félicitations aux Parents.



(Photos des parents)



LE SOU DES ECOLES



Le sou des écoles, association de parents bénévoles, rassemble des fonds afin d'offrir aux enfants :

- des activités culturelles et sportives (rencontres USEP, abonnements revues, cinéma, spectacles...)
- une participation financière aux voyages scolaires qui doivent obligatoirement entrer dans le cadre d'un projet pédagogique et être adaptés à l'âge des enfants.



Ces fonds tirent leurs origines de multiples animations variées. Ces dernières ne peuvent exister et fonctionner que si les parents s'investissent au sein de celles-ci. Ainsi, les membres de l'association sont à l'écoute de toutes les idées et acceptent volontiers toutes les bonnes volontés.

Par ailleurs, des réunions, ouvertes à tous, sont organisées régulièrement.

Les manifestations 2020 à venir sont :

- Vente de pizzas : 21 février 2020
- Soirée Cabaret : troupe Dan Sin Gang « **Caba'rève** » samedi 4 avril 2020 à 20 h 00, salle de la Croix Verte
- Marché dans l'assiette : 15 mai 2020
- Kermesse et soirée fête de la musique : 26 juin 2020
- Concours de pétanque : 19 septembre 2020
- Dégustation et vente d'huîtres et de foie gras en décembre (date à préciser)



Composition cette année d'un nouveau bureau constitué de Stéphanie JOUANNEAU (Présidente), Erika CHALMIN (Trésorière), Aurore SURY (Secrétaire), pas de vice-président(e).

Le Sou des écoles note l'arrivée d'une nouvelle directrice Emilie LAUTRIC qui va réaliser, pour les 52 élèves répartis en 2 classes, les projets suivants :

- 3 sorties cinéma,
- Sortie théâtre et intervenants théâtre,
- Initiation cours espagnol,
- Sortie au musée d'Art Moderne et Contemporain à Saint-Étienne pour la classe d'Isabelle SOLER,
- Sortie au musée des frères Lumière à Lyon pour les classes d'Isabelle SOLER et Emilie LAUTRIC,
- Projet de voyage pour année 2020/2021.



(Photos Sou des écoles)



LES CLASSES EN 9



Une première réunion était organisée le 15 mars, 8 personnes étaient présentes. Après avoir distribué des invitations aux classards de la commune une deuxième réunion avait lieu le 5 avril et vingt-deux conscrits se sont manifestés. Un bureau a été mis en place présidé par Christian PROST assisté de Marcel DEGOULANGE (Vice-président), David CAILLOT (Trésorier) et Lauriane DERAÏL (Secrétaire).

Les débuts ont été difficiles, un concours de pétanque était prévu le 15 juin et malgré le manque de pluie de cette année, un orage a éclaté juste avant le début du concours ce qui nous a contraints d'annuler. Celui-ci a été renouvelé 15 jours plus tard mais cette fois c'est la canicule qui est arrivée, il fallait être motivé pour jouer à la pétanque avec une température proche de 40 degrés et seulement 16 doublettes ont participé. Ensuite la participation au bœuf inter-sociétés a été une réussite totale, ce qui a favorisé l'organisation de la journée du 21 septembre.

Une fête des classes sous le soleil, avec un char décoré par les 10 ans et leurs parents, une remorque où avaient pris place les 80 ans et pour tous les participants des déguisements variés et très colorés. Événement exceptionnel : des triplés étaient présents parmi les 6 bébés de l'année. L'animation du défilé et du vin d'honneur était assurée par un des doyens des conscrits avec son chariot musical Maurice ROYER aidé par René BERGER.

À l'issue de ce défilé, les conscrits sont passés à table avec leurs invités pour savourer le repas préparé et servi par le traiteur GONIN de Renaison. L'animation proposée par Guillaume ROULLET s'est prolongée tard dans la nuit.

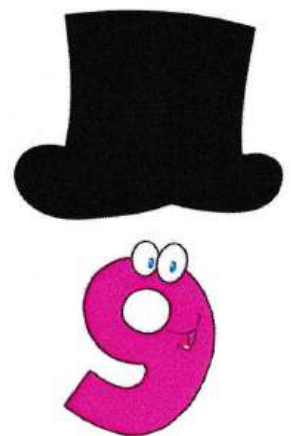
Je remercie les conscrits, leurs conjoints et les parents des 10 ans pour la réussite de cette journée.

Christian PROST
Président des Classe en 9

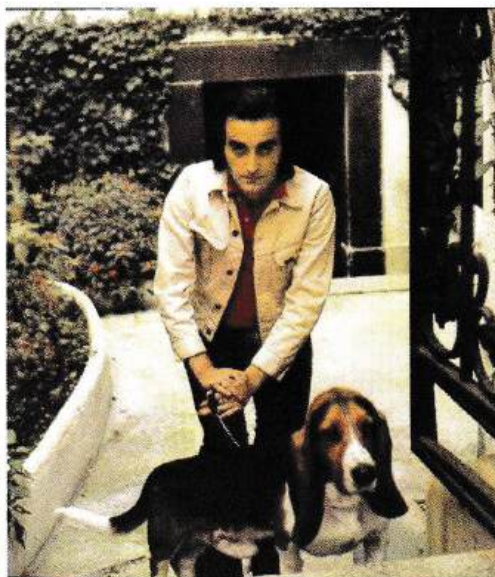
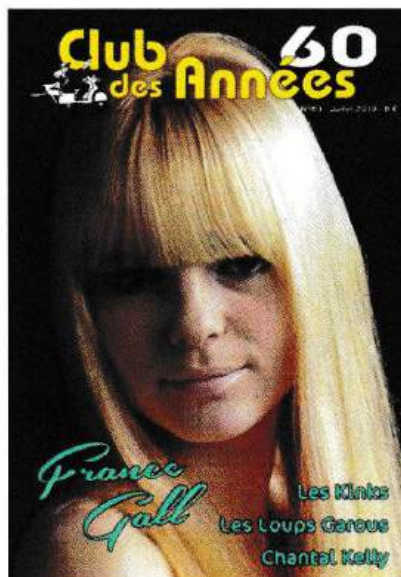


(Photos M.H. CHORGNON)

Edition janvier 2020



CLUB DES ANNEES 60



Après l'effervescence de 2018 avec en particulier le concert de Chris EVANS, en septembre, qui rassembla la foule des grands jours, 2019 a été essentiellement employée à la publication de nos magazines avec en juin un numéro partiellement consacré à la regrettée France GALL.

Le 24 avril dernier, c'est avec tristesse que nous apprenions la disparition de Dick RIVERS qui avec Johnny et Eddy consacra, dès 1960, avec les Chats Sauvages, sa carrière au Rock. Un artiste dont le répertoire est bien ancré dans nos mémoires collectives.

En juin notre Assemblée Générale animée par le groupe "Les Carlton's" a reconduit le bureau en place avec la perspective dès cette année d'organiser une nouvelle "Soirée Chansons". Un projet pas facile à résoudre compte-tenu des cachets exigés par certains artistes, souvent bien oubliés il est vrai. Des problèmes que nous rencontrons également dans les différents Salons où nous sommes présents dont Randan avec la pétillante Julie BATAILLE et Charlotte JULIAN.

Un bilan tout de même positif et un nombre d'adhérents locaux en augmentation favorisent bien entendu ce futur projet.

Bonne et heureuse année à tous et n'hésitez pas à nous rejoindre au sein de notre association domiciliée depuis dix ans maintenant à Saint-Forgeux-Lespinasse.

Marc LIOZON

UN NOUVEAU SALON DE COIFFURE

Marlène VIAL a ouvert un salon de coiffure éponyme depuis le début 2019. Nous lui souhaitons une bonne intégration au village.

SALON DE COIFFURE MARLENE VIAL

Besoin de changement, de prendre soin de vous, de trouver un style qui vous ressemble
Marlène VIAL

Coiffure mixte sur rendez-vous 04.77.65.61.20
277 Rue de La Madeleine à Saint-Forgeux-Lespinasse

Horaires d'ouverture :

mardi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30
jeudi de 8 h 30 à 18 h 30 non stop
vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 non stop
samedi de 8 h 00 à 17 h 00 non stop

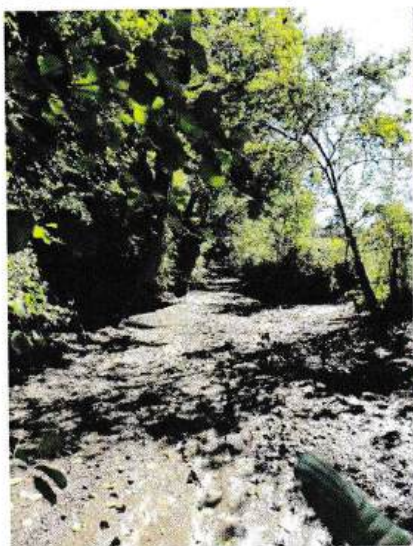


(Photo S. AMBROISE)



LA TEYSSONNE - LA GRANDE SECHERESSE DE 2019

Comme depuis plusieurs années, La Teyssonne s'est arrêtée de couler sur la commune de Saint-Forgeux-Lespinasse durant l'été. Mais cette fois, en septembre, le dessèchement du lit a atteint un niveau exceptionnel, jamais vu, sinon peut-être en 1976. Même les trous d'eau avaient disparu. Sachant qu'un poisson peut difficilement survivre plus de 5 minutes sans eau, aucun doute que cette année, tous les poissons sont morts. Eh bien, non !, il restait deux endroits avec de l'eau : la retenue du moulin de Lespinasse et le barrage du castor situé 500 m en aval, dans lesquels une foule de petits poissons étaient bien présents. Au-delà de ce rôle de réservoir biologique, la retenue du moulin présente un avantage incontestable sur celle du castor puisqu'en hiver, le moulin produit de l'hydroélectricité renouvelable pour chauffer les logements attenants, permettant d'économiser 8 t de gaz à effet de serre par an et donc de lutter contre l'origine de ces sécheresses épouvantables : le réchauffement climatique.



La rivière en amont du moulin



La retenue du moulin en septembre

Malheureusement, la mode actuelle consiste à détruire les retenues d'eau des moulins ou des seuils agricoles, ce qui conduira inévitablement dans les années à venir à aggraver considérablement l'impact de la sécheresse, non seulement sur les poissons, mais aussi et surtout sur l'agriculture. La baisse permanente de la ligne d'eau diminue considérablement l'infiltration latérale et l'alimentation de la nappe phréatique, elle réduit l'inertie thermique liée au volume de la masse d'eau, diminue les processus d'autoépuration qui se mettent en place quand l'eau ralentit et qui digèrent les nitrates, le phosphore et même quelques pesticides et enfin entraînera une disparition complète de la biodiversité aquatique à cause d'assecs de plus en plus longs et de plus en plus fréquents. En un mot, restaurer les seuils et laisser les moulins fonctionner, c'est garantir la vie de la rivière et autour de la rivière.

Patrice CADET



Le barrage du castor en aval du moulin



La rivière entre le moulin et le castor

(Photos P. Cadet)



pour tous, toute la vie, partout

Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

En 2018 sur votre commune de SAINT-FORGEUX-LESPINASSE :

L'ADMR a effectué 1 702 heures pour 9 personnes aidées. 4 personnes bénéficient de la téléassistance FILIEN ADMR.

L'ADMR EN ACTION POUR TOUS

**ENFANCE
ET
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN
DE LA
MAISON**

**SERVICES
ET SOINS
AUX
SÉNIORS** ACCOMPAGNEMENT
DU HANDICAP

Facilitez-vous la vie



Ménage, repassage

Garde d'enfants

Aide à la personne

Téléassistance

Service de Soins Infirmiers à Domicile
(SSIAD)

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile
(ESAD)

Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt

MAISON DES SERVICES ADMR de la Pacaudière ☎ 04 77 64 36 62

Permanences lundi, mardi et vendredi matin de 9 h 00 à 11 h 00 - jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 00

le SSIAD ☎ 04.77.64.11.34 Permanences au public mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

Bénévole pourquoi pas vous ?

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante.

ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LA PACAUDIERE

17, route de Lyon - 42310 LA PACAUDIERE

Tel. 04.77.64.36.62

Email : cfrisot@fed42.admr.org



ROANNAISE DE L'EAU

UNE GESTION DE L'EAU COHERENTE

Quatre syndicats de gestion d'eau potable fusionnent au 1^{er} janvier 2020 : le syndicat de L'Isable, Le syndicat Roannaise de l'Eau, le syndicat St André d'Apchon/Arcon et le syndicat de la Teyssonne.

Avec une année 2019 marquée par la sécheresse, l'eau est aujourd'hui un enjeu majeur pour notre territoire. Cette fusion permettra d'adopter une approche plus globale de la gestion des ressources en eau du roannais. Le nouvel ensemble interviendra sur la compétence eau potable, pour les missions de production et de distribution, sur 31 communes roannaises.

Une gestion publique de l'eau :

Sous le nom de Roannaise de l'Eau, ce syndicat poursuivra une gestion publique de l'eau potable, administrée par des élus locaux, eux-mêmes mandatés par l'agglomération. A travers cette compétence, Roannaise de l'Eau a pour objectif de gérer et de préserver cette ressource si simple d'accès et pourtant si précieuse. La fusion permettra, à terme, d'harmoniser les tarifs sur l'ensemble des 31 communes.

Les modalités de facturation de certaines communes vont évoluer en 2020. Les abonnés concernés seront informés de ces changements par courrier.

L'usager est au centre de toutes les attentions, que ce soit dans les situations d'urgence, pour des missions de conseil et d'accompagnement ou encore pour la réalisation de travaux. Les équipes des quatre syndicats réunies partagent la même mission au service de l'eau et garantiront la bonne continuité du service. En outre, un nouveau point d'accueil du public ouvrira ses portes, dans quelques mois, rue Jean Jaurès à Roanne, afin de renforcer la proximité avec les usagers.



63 rue Jean Jaurès
CS 30215
42313 Roanne cedex

☎ 04.77.68.54.31

www.roannaise-de-leau.fr



Horaires

Du lundi au jeudi :

9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00

Le vendredi :

9 h 00 – 16 h 00 sans interruption

Urgence eau ☎ 06.07.49.29.06

Urgence assainissement ☎ 06.18.54.13.15

Service clientèle – finances ☎ 04.77.68.95.94 ou 04.77.68.68.90 - accueilclientele@roannaise-de-leau.fr

Secrétariat technique ☎ 04.77.68.98.07 ou 04.77.68.98.06 - contact@roannaise-de-leau.fr

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT



Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un document de planification portant la stratégie et les priorités politiques sur la question de l'habitat.

Le PLH est un document imposé par la loi pour les agglomérations de la taille de Roannais Agglomération.

Il définit, pour 6 années, différents axes de travail prenant en compte l'ensemble des besoins logement des habitants du territoire : les jeunes, les seniors, la nécessaire rénovation énergétique des logements. Le PLH présente également une stratégie de renouvellement urbain par l'éradication de la vacance via la démolition des logements vacants de longue date et délabrés.

Le PLH est systématiquement constitué de 3 documents obligatoires :

- ✓ Un **diagnostic** qui dresse un portrait du territoire en termes d'habitat et de logements et de population,
- ✓ Un **document d'orientations stratégiques** qui fixe les axes d'intervention pour les 6 années pour lesquelles il est prescrit (2016-2021),
- ✓ Un **programme d'actions** qui doit faire apparaître les moyens dédiés par l'agglomération et ses partenaires pour parvenir à remplir les orientations définies.

Le PLH, avec qui ?

Le PLH est un programme partenarial qui mobilise l'ensemble des collectivités (communes, Département, Région) mais qui s'appuie également sur des partenaires de « terrain » tels que les bailleurs sociaux, les agences immobilières et les banques par exemple.

Le PLH, un document à suivre !

Le PLH doit se munir d'un observatoire de l'Habitat, dont le rôle est de suivre les tendances du marché sur le territoire de Roannais Agglomération. Il fera l'objet d'une publication.

De plus, au bout de 3 ans d'actions, le PLH doit faire l'objet d'une évaluation poussée afin de voir s'il a atteint ses objectifs à mi-parcours et réorienter les actions si besoin est. Le document sera disponible en téléchargement quand il sera produit.

Le PLH, pour qui ?

Les actions portées par le PLH (dont les dispositifs d'aide) ont plusieurs destinataires : les particuliers, les investisseurs et les bailleurs sociaux principalement.

Pour plus d'information concernant les aides, vous pouvez vous reporter à la page « Aides à l'habitat » ou vous renseigner auprès de la Maison Départementale de l'Habitat et du Logement

**Maison Départementale de
l'Habitat et du Logement**

5 rue Brison
42300 Roanne

☎ 0477783994

SI ON EXPLIQUAIT CE QU'EST LA CHASSE ?



L'activité de la chasse n'est pas toujours comprise mais mérite d'être expliquée afin que tout un chacun puisse vivre sur un même territoire dans le respect l'un de l'autre.

La Fédération

- 15 administrateurs
- 18 salariés

Comment peut-on chasser ? Pour pouvoir chasser sur un territoire, la personne doit être titulaire du permis

de chasser (examen dispensé par un examinateur de l'Etat) puis s'être acquittée d'une cotisation annuelle comme toute activité sportive. Ensuite, cette personne pourra pratiquer uniquement sur sa propriété ou devra adhérer à une association qui loue des droits de chasse à des propriétaires.

Quelles sont les périodes de chasse ?

Désormais, l'ouverture est échelonnée chronologiquement en fonction des espèces.

Mais globalement, la période commence au 1er juin, avec un mode de chasse à l'approche qui se pratique individuellement et très tôt le matin ou tard le soir, pour se terminer au 28 février.

Quel est le rôle de la Fédération des Chasseurs ?

La fédération des chasseurs est une association loi 1901 agréée au titre de la Protection de la Nature. Elle coordonne l'activité et assure des missions de services publics telles que la formation à l'examen du permis de chasser ou l'indemnisation des dégâts de grand gibier. Elle a un rôle d'information des chasseurs et de formation (permis de chasser, sécurité à la chasse, réglage de l'arme, ...) mais aussi auprès du grand public. A ce titre, elle

sensibilise les scolaires depuis 1994 à travers son programme d'Education à la nature. Elle a, également, un rôle dans la gestion des espèces (suivis, définition de quotas...) et des milieux directement ou en tant que conseil auprès des gestionnaires de territoires. A ce titre, elle met ses compétences aussi au service de porteurs de projets et réalise des inventaires, des aménagements écologiques (création de mares, plantation de haies...) ou des suivis. Elle participe aussi à des études de recherches fondamentales.

Coordonnées :

① 04.77.36.41.74

Email : fede.chasseur42@wanadoo.fr

Site : www.fdc42.fr

La chasse dans la Loire

- 10 500 Chasseurs
- 900 Associations de chasse
- 220 ha de cultures implantés pour la faune sauvage / an
- 100 km de haies plantés depuis 2000
- 3 400h/an pour suivre l'évolution de la faune
- 10 000 personnes sensibilisées à l'environnement / an

Invitations

- Nettoyage de la nature
- « J'aime la Loire ... PROPRE »
 - Le 1^{er} samedi de mars

Site internet : www.fleuves-rivieres-propres.fr

- Découverte de la chasse « Un Dimanche à la chasse »
 - Le 3^{ème} dimanche d'octobre

Site internet : www.fdc42.fr

- Découverte des étangs foréziens

Site internet :

www.maisondesetangsduforez.com

- Découverte de la Gravière aux Oiseaux
- Site internet :



Calendrier des Manifestations



Petite Salle des Fêtes

Comité des Fêtes – Assemblée Générale	le dimanche 5 janvier
FNACA – Galette des Rois	le jeudi 9 janvier
FNACA – Cérémonie	le jeudi 19 mars
FNACA – Cérémonie	le vendredi 8 mai
Sou des écoles – Marché dans l'Assiette	le vendredi 15 mai
FNACA – Repas du Voyage	le mardi 23 juin
Comité des Fêtes – Fête Patronale	du vendredi 18 au dimanche 20 septembre
FNACA – Cérémonie	le mercredi 11 novembre
FNACA – Assemblée Générale	le jeudi 19 novembre

Salle de la Croix Verte

Vœux du Maire	le dimanche 12 janvier
FNACA – Les Copains du Champala	le dimanche 19 janvier
FNACA – Choucroute	le samedi 1 ^{er} février
Comité des Fêtes – Concours de Belote	le dimanche 2 février
Comité des Fêtes – Repas dansant	le samedi 21 mars
Sou des écoles – Soirée Cabaret	le samedi 4 avril
Sou des écoles – Kermesse	le vendredi 26 juin
Inter-sociétés – Bœuf	le samedi 22 août
Fête des Classes en 0	le samedi 26 septembre
FNACA – Concours de Belote	le mardi 6 octobre
Comité des Fêtes – Repas des Anciens	le dimanche 8 novembre
Comité des Fêtes – Thé dansant	le dimanche 22 novembre
FNACA – Local du Stade – Journée Boudins	date à préciser
Comité des Fêtes – Vente de Brioches	date à préciser

Terrain de Foot

FNACA - Concours de pétanque	le samedi 5 septembre
Sou des écoles - Concours de pétanque	le samedi 19 septembre

vendredi 21 février
dimanche 21 juin
date à préciser

vente de Pizzas
vente de brioches
vente de brioches

Sou des écoles
Comité des Fêtes
Sou des écoles

Les numéros à contacter
en cas d'urgence!



15

Samu

17

Police
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes
urgences

Abuser des numéros d'urgence nuit gravement à ceux qui en ont besoin

Urgence Centre Hospitalier : 04.77.44.30.02

Urgence Clinique du Renaison : 04.77.44.45.44

Urgence Gynécologique : 04.77.44.37.76

Pharmacie de Garde : 39.15

SOS Médecin : 36.24

Centre antipoison (Lyon) : 04.72.11.69.11

Gendarmerie de Renaison : 04.77.64.40.52

Urgence dépannage électricité : 0810.333.142

Urgence sécurité gaz : 0810.433.142

Urgence fuite d'eau : 06.07.49.29.06

Urgence assainissement : 06.18.54.13.15

LES NUMÉROS UTILES

SOS carte bleue perdue ou volée : 0892.690.880

SOS chèque volé ou perdu : 0892.683.208

Services aux malentendants : 114

Samu social (accueil sans abri) : 115

Ecoute cannabis : 0811.912.020

Croix rouge écoute : 0800.858.858

SOS violence conjugale : 39.19

Suicide écoute : 01.45.39.40.00

SOS personnes âgées ou handicapées : 39.77

SOS enfants disparus : 116.000

SOS help (in English) : 01.46.21.46.46

Info escroquerie : 0805.805.817

TNT problème de réception : 0892.350.949

Horloge parlante : 36.99

Fil santé jeunes (12-25 ans) 0800.235. 236

Sida info service : 0800.840.800

Drogue info service : 0800. 231.313

Cancer infos : 0810.810.821

Ecoute alcool : 0811.913.030

Alerte attentat – alerte enlèvement : 197

SOS viols : 0800.059.595

SOS victimes d'infractions : 0884.284.637

SOS enfance maltraitée : 119

SOS amitiés : 01.42.96.26.26

Allo service public : 39.39

Coupure d'électricité : 09.69.32.15.15

Renseignements téléphoniques : 118